

« Le Droit d'Entreprendre »

SIMON ASSOCIÉS annonce son partenariat avec le cabinet d'avocats péruvien, Estudio Muñiz

- **SIMON ASSOCIÉS renforce sa présence à l'international, et plus précisément en Amérique, en signant une nouvelle convention transnationale avec le cabinet d'avocats Estudio Muñiz, situé au Pérou.**

A PROPOS DE SIMON ASSOCIÉS

Fondé en 1992, **Simon Associés** est un cabinet d'avocats d'affaires ayant des bureaux intégrés à Paris, Lyon, Montpellier, Nantes, Grenoble, Fort-de-France et Pointe à Pitre. Le cabinet a également organisé dans l'Hexagone le réseau structuré baptisé Simon Avocats.

A l'international, le cabinet s'appuie sur un réseau organisé autour de conventions transnationales conclues avec des confrères en Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Belgique, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Chine, Chypre, Côte d'Ivoire, Colombie, Corée du Sud, Dubaï, Égypte, États-Unis, Hongrie, Île Maurice, Indonésie, Iran, Italie, Luxembourg, Maroc, Oman, Paraguay, Pérou, RD Congo, Sénégal et Tunisie.

Au service des entreprises, des dirigeants et de leur activité, Simon Associés compte aujourd'hui en France plus d'une soixantaine d'avocats, dont 20 associés. Il rassemble plus d'une centaine de professionnels avec le réseau national Simon Avocats.

Simon Associés intervient en conseil comme en contentieux notamment dans les domaines suivants : Fusion Acquisition Cession, Fiscalité, Entreprises en difficulté, Franchise & Distribution Concurrence Consommation, Contentieux Médiation Arbitrage, Immobilier commercial, professionnel et d'Habitation, Construction et Urbanisme, Social & RH, Assurances, Propriété intellectuelle, Droit des Nouvelles Technologies et Droit de la Santé.

simonassociés.com
simonavocats.com
simoninternational.org
lettredesreseaux.com
lettredelimmobilier.com
lettredurestructuring.com

Le cabinet SIMON ASSOCIÉS annonce la signature d'une nouvelle convention transnationale avec le cabinet péruvien Estudio Muñiz.

Le cabinet Estudio Muñiz, créé en 1981, s'appuie sur une équipe de 300 avocats répartis dans 9 villes du Pérou. Ces professionnels sont spécialisés dans les différents domaines du droit des affaires au Pérou et maîtrisent parfaitement les secteurs économiques les plus en pointe, notamment ceux qui intéressent les acteurs étrangers.

Le cabinet Estudio Muñiz est la seule firme indépendante péruvienne à couvrir l'ensemble du territoire national. Les avocats de la firme sont particulièrement attachés à défendre une approche moderne de l'exercice professionnel dans le contexte actuel d'intégration du Pérou au niveau l'international.

La signature de cette nouvelle convention transnationale porte à 29 le nombre total d'accords signés à ce jour (Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Belgique, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Chine, Chypre, Colombie, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Égypte, Emirats Arabes Unis, États-Unis, Hongrie, Île Maurice, Indonésie, Iran, Italie, Luxembourg, Maroc, Oman, Paraguay, Pérou, RD Congo, Sénégal, Tunisie). L'activité internationale de Simon Associés et du réseau Simon Avocats représente aujourd'hui une part significative de l'activité.

« *Le cabinet Simon Associés est ravi de la mise en place de ce lien privilégié et de pouvoir s'appuyer sur le cabinet de premier rang Estudio Muñiz pour l'accompagnement de ses clients dans leur développement au Pérou* » déclare Cristelle Albaric, Avocat-Associée, Responsable du Département International.

« *Dans le cadre de l'intégration du Pérou au niveau mondial, le cabinet Estudio Muñiz s'est engagé à renforcer son réseau international. SIMON ASSOCIÉS est le partenaire approprié pour notre objectif* » déclare Frank Boyle, Avocat-Associé, en charge du Desk Europe du cabinet Estudio Muñiz.

Contact média : Juricommunication

Stéphanie Chane-Waï

01 45 00 66 05 - s.chanewai@juricommunication.com